



## ROLE DU PERSONNEL D'HEBERGEMENT - RPH



### OBJECTIFS

- Faire acquérir au personnel d'hébergement une bonne connaissance des consignes particulières, des actions visant à limiter la propagation du feu et la mise en sécurité des malades ou résidents essentiellement par déplacement horizontal.



### ORGANISATION – DUREE

Formation théorique de 1h00 + 2h00 de pratique

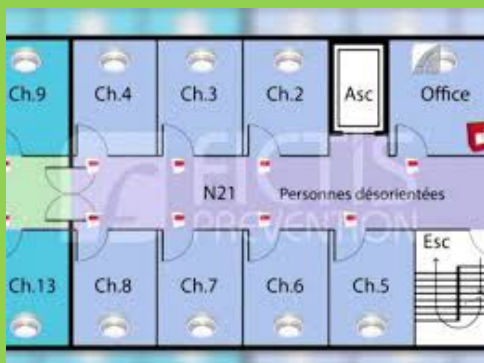
### CONTENU DE LA FORMATION

1. Exposé sur le rôle du salarié face à une situation due au feu pouvant mettre en danger la vie du malade, du visiteur, des collègues, ou de lui-même.
2. Mises en situations fictives et explications théorique sur la détection incendie et les asservissements, portes coupe-feu, compartimentage.
3. Visite des zones concernées et lecture des plans et consignes  
Principes de fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)
4. Entraînement aux techniques de translation horizontale et de mise en sécurité des résidents.

Bilan des mises en situations simulées : actions correctives à prévoir

Des essais conjoints peuvent être effectués par les services techniques de l'établissement, pour en montrer le fonctionnement aux participants.

**Nota :** Il ne s'agit en aucun cas d'une formation sur le fonctionnement du SSI, notre formateur ne devant pas faire lui-même de manœuvres sur les équipements de sécurité du client (Alarme et SSI), les réarmements éventuels restent sous la responsabilité de l'établissement.



# ROLE DU PERSONNEL D'HEBERGEMENT RPH



## METHODES PEDAGOGIQUES

**Méthode active participative** basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

**Accompagnement personnalisé** par des méthodes d'écoute et de questionnement

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.  
- Etude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mises en situations.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Ordinateur - vidéoprojecteur  
Générateur de fumée (en option, à définir avant la prestation)

## EVALUATION – CERTIFICATION

Participation active à tous les chapitres  
Participation aux mises en situation

Evaluation formative consignée dans une fiche de suivi reprenant les compétences et les connaissances de l'apprenant.  
Evaluation Certificative. Délivrance d'un Certificat de réalisation à l'employeur conformément aux exigences du Ministère du Travail (Art.6353-1 du code du Travail).

Attestation de suivi de formation

## MAINTIEN – ACTUALISATION DES COMPETENCES

Un recyclage est à prévoir tous les ans à hauteur 1/3 de l'effectif formé.  
L'ensemble du personnel doit être recyclé sur 3ans.

## DELAI D'INSCRIPTION

Inscription dans un délai de 15 jours, au plus tard, avant le début de formation.

## INTERVENANT

Formateur incendie

## Durée

3 heures en présentiel

## Public

Cette formation s'adresse à tout le personnel de l'établissement

## Prérequis

Aucun/ l'ensemble du personnel

## Effectif

12 personnes maximum

## Organisation

Formation assurée en INTRA

## Niveau de connaissance préalable pour suivre cette formation

Aucune compétence préalable nécessaire pour participer à cette formation.

## Document nécessaire

Aucun justificatif n'est demandé pour participer à cette formation.

## Réglementaire

Art U47 et J39 du règlement ERP

## Accessibilité aux personnes présentant un handicap

Prendre contact avec le centre de formation SPFO afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation.  
(interprète, accès PMR, etc.)

## Habilitations

Data Dock

